

**GR®
Pays**

GR® de Pays de la Ceinture Verte

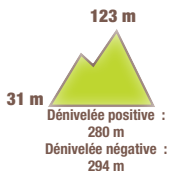
2 jours

39 km




Traversée de la Seine-Saint-Denis par ce GR® de Pays, de parc en parc vous parcourrez le territoire en découvrant le patrimoine naturel, historique et industriel du Département. Cet itinéraire vous fait découvrir la Seine-Saint-Denis dans toute sa diversité.

SITUATION

Du Val d'Oise à la Seine et Marne. Par Villeteuse, Pierrefitte, Stains, Dugny, Le Bourget, Le Blanc Mesnil, Aulnay-sous-Bois, Villepinte, Sevran, Livry-Gargan, Vaujours, Coubron, Clichy-sous-Bois, Montfermeil.



Code de balisage GRP® FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction

© marques déposées



- CDT de Seine-Saint-Denis : 140 Avenue Jean Lolive, Pantin Seine-Saint-Denis, 01 49 15 98 98, info@tourisme93.com, www.tourisme93.com.
- Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris - Saint-Denis : 1 rue de la République, 93200 Saint-Denis Seine-Saint-Denis, 01 55 870 870., infos@plainecommunetourisme.com, http://www.tourisme-plainecommune-paris.com.



Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de Seine-Saint-Denis : 1 ter place des Martyrs de la Résistance et de la Déportation, 93110 Rosny-sous-Bois, 01 48 54 00 19, contact@randopedestre93.fr, www.randopedestre93.fr, Siège du Comité Départemental dans le local dans la gare de Rosny-sous-Bois, face à l'arrêt des bus.



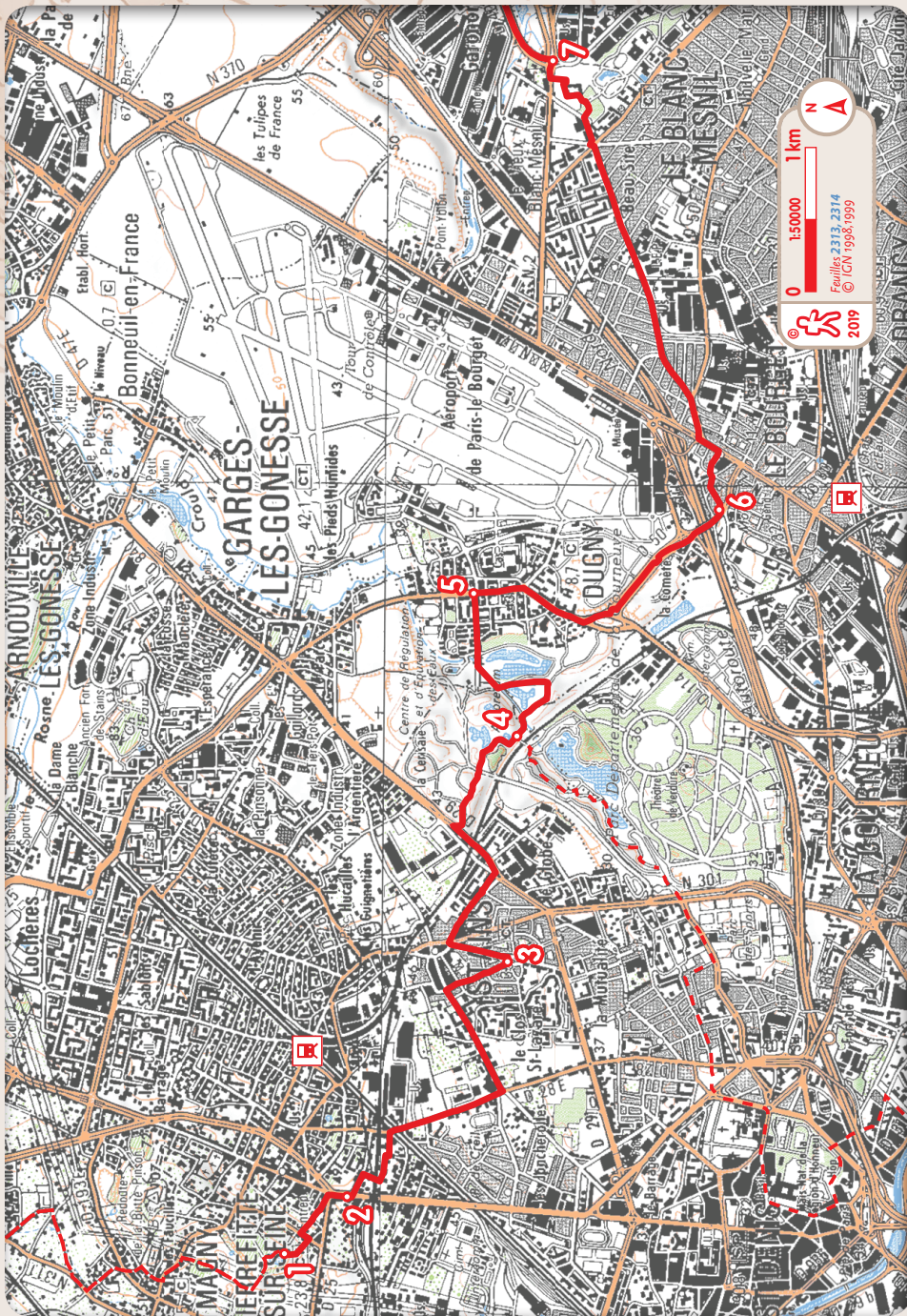
© CDRP 93-CR

RFN32 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.
© FFRandonnée 2019. CDRP 93 - ©IGN-2019-autorisation N°219053-283972-Copie et reproduction interdite



GR®
Pays

GR® de Pays de la Ceinture Verte



0 1:50000 1 km

Feuilles 2313, 2314
© IGN 1994-1999
2019





Du parc régional de la Butte Pinson

Pierrefitte

1 Venant du Val d'Oise par la Butte Pinson, poursuivre le cheminement par la Sente du Poteau, le Sentier de la Demi-Lune au Réservoir, à gauche la rue de la Butte Pinson et suivre à droite le Sentier du Bois de Richebourg pour arriver à l'avenue Lénine, (**⚠** > **la traverser, prudence**), et la suivre par la droite jusqu'à l'avenue Potier.



© CDRP 93

2 Tourner dans l'avenue Potier, emprunter à droite le Sentier Malassis à l'Ascension, à la sortie du tunnel aller à gauche dans l'avenue Maurice Utrillo, suivre le Sentier des Cailloux, tourner à droite dans la rue d'Amiens, à gauche la rue Jean Durand, à droite la rue Victor Hugo, la rue Léon Gounod et l'avenue Paty. [**👁** > Vous êtes au cœur de la Cité-Jardin de Stains.]

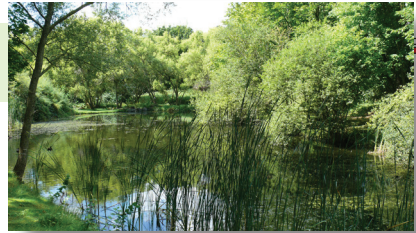


© CDRP 93

Le parc départemental Georges-Valbon

La Courneuve - 5 km - 1h10

3 À la place Marcel Pointet, bifurquer à gauche dans l'avenue Paul Vaillant Couturier, passer devant l'Hôtel de Ville et prendre à droite l'avenue Louis Bordes, traverser l'avenue de Stalingrad, (**⚠** > **prudence**), la suivre par la gauche jusqu'à l'entrée du parc Georges-Valbon. Entrer dans le parc et bien suivre le balisage GR® et GRP® jusqu'au Pont des Iris.



© CDRP 93

4 Ne pas traverser le pont, aller en face en suivant le GRP® pour arriver à la sortie du parc par la porte des Poiriers et suivre la rue Georges Guynemer.

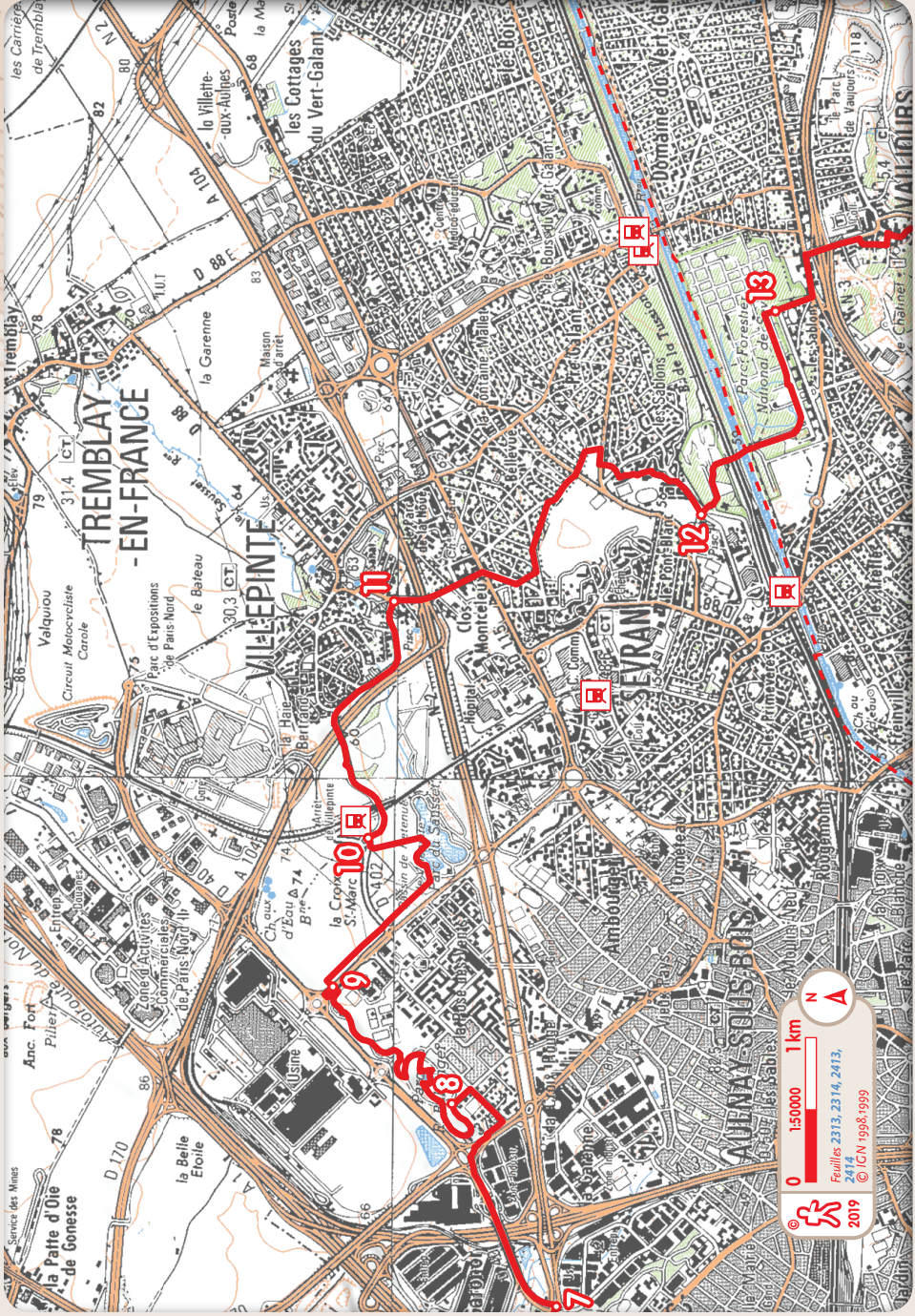
5 Tourner à droite dans l'avenue Louis Larivière, poursuivre avenue du Général de Gaulle, D 50, avenue du Maréchal Leclerc de Hautecloque et avenue John Fitzgerald Kennedy.

6 Prendre à gauche la rue de l'Égalité, en face la rue du Commandant Brasseur, suivre à gauche la N2, l'avenue de la Division Leclerc pour tourner à droite dans la rue de l'Abbé Niort, l'avenue Aristide Briand jusqu'au rond-point et en face emprunter l'allée des Droits de l'Homme pour entrer dans le parc Jacques Duclos, suivre le balisage pour sortir et prendre à droite avenue Descartes.





GR® de Pays de la Ceinture Verte



0 1 km

1:50000

Feuilles 2313, 2314, 2413,
© IGN 1998, 1999

2019



Le parc communal Robert Ballanger

Aulnay sous Bois - 15 km - 3h45

7 Bifurquer à gauche dans la D40, avenue Pablo Neruda, boulevard André Citroën, (**⚠** > **traverser**) le boulevard Georges Braque, le suivre par la droite jusqu'à la rue Michel Ange la prendre à gauche pour entrer dans le parc Robert Ballanger par la rue Pierre Yves Petit.

8 Dès l'entrée du parc, prendre l'allée à gauche, bien suivre le balisage pour le traverser entièrement jusqu'à la sortie de l'avenue Raoul Dufy.

Traverser l'avenue au rond-point, (**⚠** > **prudence**,) pour entrer dans le parc Départemental du Sausset.



© CDAPP 93-GD

Le parc départemental du Sausset

Villepinte-Aulnay sous Bois - 18 km - 4h30

9 Entrer et suivre à droite l'allée de la Croix Saint Marc, traverser la D 402, (**⚠** > **prudence**,) poursuivre jusqu'au marais, aller vers la Maison du Parc, à l'étang de Savigny, bifurquer à gauche et de nouveau à gauche à la buvette pour sortir avenue du Sausset.

10 Suivre, par la droite, l'avenue du Sausset encore à droite le boulevard Laurent et Danielle Casanova, à droite l'avenue Paul Vaillant Couturier.

11 Traverser le boulevard Robert Ballanger, (**⚠** > **prudence**,) prendre en face l'avenue Jules Ferry, à gauche l'avenue Montcalm, à gauche l'avenue Montceuleux, à droite l'avenue de Clignancourt, toujours à droite suivre l'avenue Paul Lafargue, la rue du Souci, le Chemin du Marais du Souci, à gauche la rue Alphonse Daudet, en face l'allée Gounod poursuivre par l'allée Ravel, l'allée Bizet, à droite l'avenue Léon Jouheaux et entrer dans le parc de la Poudrerie à l'angle du Chemin du Baliveau.



© CDAPP 93-GD



© CDAPP 93

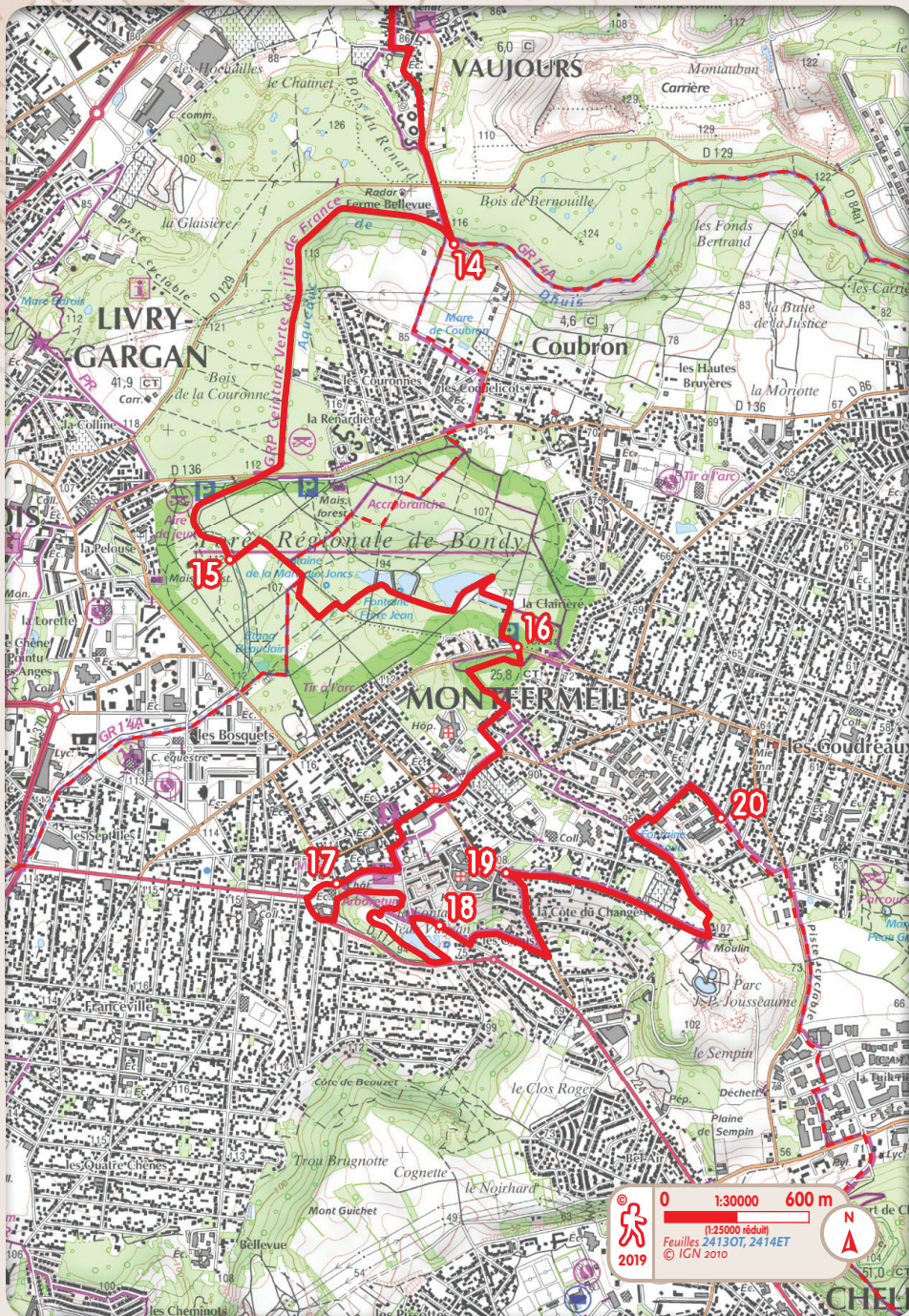
Le parc départemental de la Poudrerie

25 km 6 h 15

Sevran - Livry-Gargan - Vaujours

12 Dans le parc, suivre le balisage pour franchir le Canal de l'Ourcq, passer devant le musée des poudres et sortir du parc par l'allée Eugène Burlot.







13 En haut de l'allée, tourner à gauche rue de Meaux, au feu aller à droite rue Alexandre Boucher, prendre à droite la rue de l'Église puis à gauche la rue de Livry, suivre à droite la rue de Coubron et prendre tout droit l'avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny jusqu'au rond-point (⚠ > **prudence**) aller tout droit Route du Bois de Bernouille.



© CDRP 93-PB

14 Au croisement avec le GR®14A de l'aqueduc de la Dhuis, bifurquer à droite en laissant le GR®, poursuivre sur l'aqueduc, traverser la D 136, (⚠ > **prudence**), pour entrer dans la Forêt Régionale de Bondy, toujours en suivant l'aqueduc.



© CDRP 93-CR

La Forêt Régional de Bondy

Clichy sous Bois - Coubron 31 km - 7h45

15 Attention, bien suivre le balisage du GR® de Pays, aller à gauche dans l'allée de l'Administrateur, à droite dans l'allée des Princes et suivre le sentier balisé pour rejoindre les étangs en passant devant la fontaine de Frère Jean. Longer le bassin de retenue, aller à droite pour sortir par le portillon Bois des Ormes.

16 Traverser le Boulevard Hardy, (⚠ > **prudence**), entrer dans le bois des Ormes, suivre le balisage pour sortir à droite Chemin de la Monnaie, aller à gauche chemin de Coqueremont, à droite rue de Coubron, place Jean Mermoz, rue Henri Barbusse, à gauche ruelle des Beguines, à droite rue de la Halle, place de la Halle puis à gauche rue Grange et à droite rue de l'Église.

L'arborétum de Montfermeil

36 km

9 h



17 Passer devant le musée du travail de Montfermeil, prendre le Boulevard de l'Europe, contourner l'école et entrer dans [👁 > l'Arborétum.] bien suivre le balisage pour sortir, en traversant la digue du Vieux Chemin de l'Abîme, rue de la Fontaine Jean-Valjean, la suivre à droite et passer devant la [👁 > Fontaine Jean Valjean] .

18 Poursuivre la rue de la Fontaine Jean-Valjean, tourner à gauche dans le sentier de la Jarrie, à gauche rue du Général Leclerc, gravir la côte et bifurquer à droite dans la rue des Moulins.

19 Au [👁 > moulin du Sempin] emprunter à gauche la rue Curie, la rue du Docteur Laennec, à droite la sente Galle (⚠ > **attention escalier**), à droite l'avenue Galle puis à droite l'avenue Vaucanson.

Le GR® de Pays de la Ceinture Verte d'Île de France se poursuit en Seine et Marne. **20**





Les chemins de Seine Saint Denis

360 km d'itinéraires - C'est en Seine Saint Denis
2GR® - 2 GR® de Pays - 27 PR labellisés



Le GR® de Pays de la ceinture verte d'Ile de France

La partie du GR® de Pays de la ceinture verte en Seine-Saint-Denis est un parcours d'une quarantaine de kilomètres qui met en évidence un environnement exceptionnel et chargé d'histoire en plein cœur d'une zone urbaine dense. Cet itinéraire permet aux Franciliens de découvrir la grande diversité de milieux et la richesse floristique et faunistique qui composent ce département.

On peut découvrir ainsi, au fur et à mesure de l'itinéraire, toute la richesse d'un patrimoine historique, archéologique et architectural. Le GR® de Pays de la ceinture verte permet de relier les grands espaces verts du département. Du parc régional de la Butte Pinson en passant par les parcs départementaux : Georges-Valbon, du Sausset, de la Poudrerie ainsi que les coteaux de l'Aulnoye et la forêt régionale de Bondy, sans oublier les parcs communaux comme le parc Jacques Duclos au Blanc-Mesnil, le parc Robert Balanger à Aulnay-sous-Bois, l'arborétum à Montfermeil

Cet itinéraire chemine sur les territoires de Plaine Commune Grand Paris, de Paris Terres d'Envol et Grand Paris Grand Est traversant ainsi le Département de Seine-Saint-Denis.

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-Saint-Denis

✉ contact@randopedestre93.fr  <http://www.randopedestre93.fr/>

☎ 01 48 54 00 19



<https://www.mongr.fr/>



Application mobile : **Seine Saint Denis les Chemins**

